

Vous êtes enceinte et vous souhaitez accoucher à la Maternité du GHH. L'équipe médicale (Médecins et Sages-femmes) vous suivra en complément des professionnels de ville (sage-femme, gynécologue, médecin traitant).

Nous en sommes ravis !

## I. LES CONSULTATIONS

Pour prendre votre **1<sup>er</sup> RDV du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse**, obligatoire au GHH, vous pouvez nous contacter :

- Lors de la prise de RDV de votre première échographie si vous souhaitez la réaliser au GHH, votre RDV d'ouverture de dossier vous sera alors donné
- Ou nous contacter **dès la prise de RDV** de votre échographie du premier trimestre (à effectuer entre 11 et 14 semaines) si vous souhaitez la faire chez nos collègues libéraux. N'attendez pas d'avoir réalisé cet examen pour nous contacter.

Par téléphone, au **02 32 73 33 15** (choix 1 du répondeur)

Par mail, à [sec.obstetrique@ch-havre.fr](mailto:sec.obstetrique@ch-havre.fr) et nous vous recontacterons

Ce 1<sup>er</sup> RDV est un **entretien médical**, un moment privilégié pour la femme enceinte, favorisant un temps d'écoute individuel.

**Seule la femme enceinte sera reçue durant ce RDV.**

**Le coparent pourra être présent lors des échographies, l'EPP (Entretien Prénatal Précoce) et les autres RDV de suivi de grossesse. Les enfants ne sont pas admis en consultation, ni aux échographies.**

N'oubliez pas de vous munir de tous vos résultats d'examen lors de cette consultation,

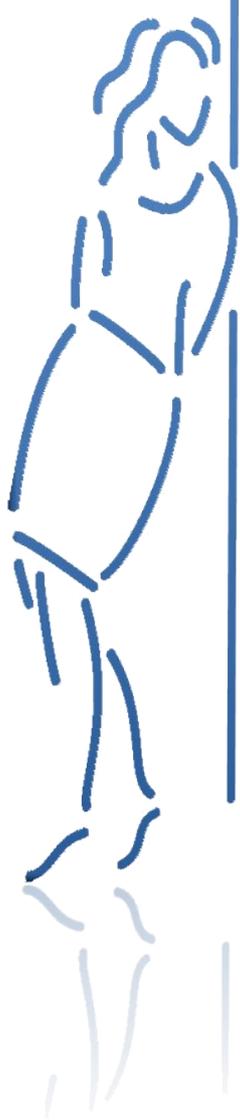
- Carte de groupe sanguin
- Analyses d'urines
- Prises de sang
- Echographies (**1<sup>er</sup> trimestre**)

**Ensemble pour soigner**

[www.ch-havre.fr](http://www.ch-havre.fr)

Service de Gynécologie-Obstétrique  
Groupe Hospitalier du Havre

Mise à jour juillet 2016



Il est nécessaire également de prévoir une prise de sang pour le dépistage de la TRISOMIE 21 foetale (ou HT21) à la suite de l'échographie du 1<sup>er</sup> Trimestre sinon entre 14 et 17SA et 6jours. Ce prélèvement sanguin est possible sur place à la Maternité **ainsi que tous les prélèvements prescrits lors du suivi de votre grossesse.**

Les consultations du 5<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> mois pourront être assurées par une sage-femme libérale ou de PMI, votre médecin traitant ou votre gynécologue.

Les consultations des **8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> mois** devront être impérativement faites à la Maternité.

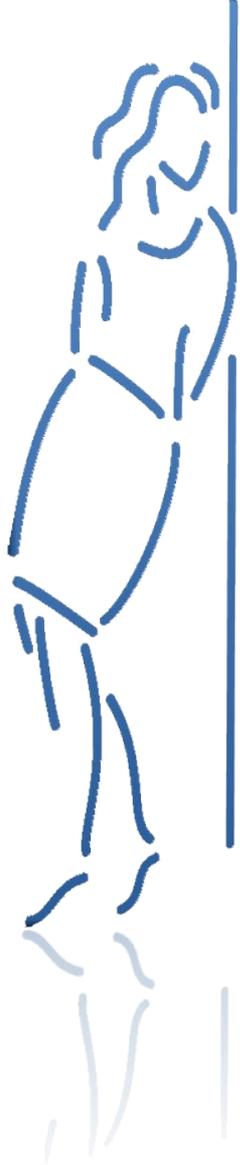
Selon l'évolution de votre grossesse, la sage-femme ou l'obstétricien qui vous suit pourra vous programmer des consultations supplémentaires spécifiques (CCT ou SIG) réalisées au sein même du service de consultations.

## I. LES ECHOGRAPHIES

3 échographies sont nécessaires et obligatoires dans le cadre du suivi de votre grossesse, auxquelles pourront éventuellement s'ajouter des échographies de contrôle intermédiaires si nécessaire.

Elles seront faites par l'échographe de votre choix (si possible toujours le même), en ville ou au Groupe Hospitalier du Havre. Si vous le souhaitez, vous pourrez prendre rendez-vous à la Maternité avec un Médecin ou une Sage-femme échographe.

- Entre 11 semaines et 13 semaines +6 jours (1<sup>er</sup> trimestre de la grossesse)
- Entre 22 et 24 semaines (2<sup>ème</sup> trimestre de la grossesse)
- Entre 32 et 34 semaines (3<sup>ème</sup> trimestre de la grossesse)



## I. UNE CONSULTATION D'ANESTHESIE

Elle est obligatoire, et devra être programmée après l'échographie de 32 semaines et la consultation du 8<sup>ème</sup> mois.

**Vous prendrez ce rendez-vous lors de la programmation de votre consultation du 8<sup>ème</sup> mois.**

**Si un traitement particulier vous a été prescrit, merci d'apporter votre ordonnance, ou les médicaments que vous prenez, ainsi que les radiographies du dos si vous en possédez.**

**Cela peut-être important pour votre prise en charge.**

Pour prendre rendez-vous : 02 32 73 33 15

## RECAPITULATIFS DE VOS RENDEZ-VOUS DE SUIVI DE GROSSESSE

### CONSULTATIONS

	Jour	Heure	Avec
<b>4<sup>ème</sup> mois</b>			
5 <sup>ème</sup> mois			
6 <sup>ème</sup> mois			
7 <sup>ème</sup> mois			
<b>8<sup>ème</sup> mois</b>			
<b>9<sup>ème</sup> mois</b>			

### ECHOGRAPHIES

	Jour	Heure	Avec
1 <sup>er</sup> trimestre			
2 <sup>ème</sup> trimestre			
Contrôle			
3 <sup>ème</sup> trimestre			
Contrôle			

### CCT ou SIG (si besoin)

	Jour	Heure	Avec

Vous avez Rendez vous avec **l'ANESTHESISTE**

le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h avec \_\_\_\_\_

**Ensemble pour soigner**

[www.ch-havre.fr](http://www.ch-havre.fr)

Service de Gynécologie-Obstétrique  
Groupe Hospitalier du Havre

Mise à jour juillet 2016

## II. LES SEANCES DE PREPARATION A LA NAISSANCE

Elles sont assurées par les sages-femmes de la Maternité ou par des sages-femmes libérales dans leur cabinet. Si vous souhaitez faire vos séances à la Maternité, un rendez-vous d'Entretien Prénatal Individuel vous sera proposé : c'est un moment d'échange avec une Sage-femme qui pourra répondre aux questions que vous vous posez.

Différentes préparations à la parentalité pourront vous être proposées :

- La préparation classique (entretien individuel ou 6 séances de groupe)
- Les Naïades (préparation aquatique)
- Le yoga prénatal
- L'hypnose
- L'acupuncture

Pour prendre RDV : 02 32 73 40 83 ou auprès des secrétaires lors de votre 1<sup>er</sup> rendez-vous.

## I. TABAC, CANNABIS, ALCOOL

Si vous vous posez des questions sur les consommations de produits psychoactifs (tabac, alcool, cannabis, cocaïne, héroïne...), des professionnels de santé spécialisés en addictologie, vous proposent une écoute attentive et sans jugement. N'hésitez pas à en parler avec votre sage-femme ou votre obstétricien.

Pour les joindre : 02.32.73.43.64 en cas d'absence un répondeur prendra votre message.

## II. NUTRITION

Vous souhaitez des conseils nutritionnels, venez rencontrer une diététicienne dès les premiers mois de grossesse.

Pour prendre RDV : 02 32 73 33 15 ou auprès des secrétaires lors de votre 1<sup>er</sup> rendez-vous.

## III. FICHES D'INFORMATIONS

Sur le site internet du GHH, vous trouverez de nombreuses informations sur différents flyers :

- Le suivi de votre grossesse
- Fiche conseil durant la grossesse
- Consultation d'acupuncture
- Préparation à la naissance, yoga prénatal

**Ensemble pour soigner**

[www.ch-havre.fr](http://www.ch-havre.fr)

Service de Gynécologie-Obstétrique  
Groupe Hospitalier du Havre

Mise à jour juillet 2016

- 
- Préparation à la naissance en milieu aquatique
  - L'hypnose prénatale
  - Prévention obésité
  - Version par manœuvre externe
  - La valise de maman et bébé
  - Votre accouchement en salle de naissances en toute sécurité
  - Votre accouchement avec « prise en charge naturelle »
  - Précaution d'hygiène indispensables avant votre césarienne
  - Les suites de naissance avec bébé
  - Bienvenue à la maison

Vous pouvez aussi y accéder directement à l'aide du QRcode suivant :



## VOTRE ACCOUCHEMENT

### • Les Urgences gynécologiques et obstétricales

L'équipe des urgences du PFME vous accueille 24h/24 pour toute **URGENCE** gynécologique ou concernant votre grossesse. Ce n'est pas un lieu de consultation sans RDV.

Vous serez accueillie par une infirmière puis prise en charge par une sage-femme ou un médecin en fonction de votre motif de venue.

Les délais d'attente sont variables en fonction du nombre de patientes en attente, mais aussi du degré d'urgence de la consultation. L'infirmière d'accueil évalue le degré d'urgence de la demande de soins et détermine la priorité à donner à cette demande.

Les motifs courants de consultations aux urgences lors de votre grossesse :

- Des contractions utérines répétées et douloureuses quel que soit le terme de votre grossesse
- Une suspicion de perte de liquide amniotique
- Des pertes de sang
- Une impression de diminution des mouvements de votre bébé
- Un choc abdominal

### • La salle de naissances

La Maternité du Groupe Hospitalier du Havre, de niveau III, est apte à accueillir des grossesses « compliquées » et des nouveau-nés pouvant être prématurés ou présenter des risques vitaux.

Elle dispose de :

- 4 chambres de pré-travail
- 7 salles de naissances, dont une salle nature
- 2 blocs opératoires pour les césariennes, contigus aux salles de naissances
- 1 unité de réanimation néonatale
- 1 unité de réanimation adulte

Parce que la sécurité est notre priorité, le rythme cardiaque de votre bébé est enregistré durant le travail par un monitoring qui peut être sans fil. Il est surveillé à tout moment et dans toutes les pièces du bloc obstétrical grâce à des écrans de contrôle. Une surveillance de la patiente est également effectuée, avec un matériel adapté.

### • En cas de césarienne

Si elle est nécessaire, la césarienne peut être réalisée dans l'un des deux blocs opératoires dédiés. Le papa peut y être autorisé avec l'accord de l'équipe chirurgicale.

**Ensemble pour soigner**

[www.ch-havre.fr](http://www.ch-havre.fr)

Service de Gynécologie-Obstétrique  
Groupe Hospitalier du Havre

Mise à jour juillet 2016